

## FRANÇAIS

### Cycle 3

#### Horaires

- En 2008 :

- Horaire global annuel (288h) **MAIS AUSSI** horaire hebdomadaire (8h) « de façon à maintenir un enseignement quotidien » de cette discipline. Il n'y a plus d'horaire minimum et maximum.
- Les heures ne sont plus indiquées comme précédemment avec une répartition entre Littérature (dire, lire, écrire) et étude de la langue (Grammaire).

- En 2007 :

- Littérature (dire, lire, écrire) : 3h30 à 4h30 soit une heure de moins par rapport aux Programmes de 2002.
- **Etude de la langue (grammaire) : 2h30 à 3h30 soit 1 heure à 1 heure ½ de plus que dans les programmes de 2002 + nouvelle appellation (L'ORL disparaît).**

- En 2002 :

- de 4h30 à 5h30 pour la littérature et de 1h30 à 2h pour l'observation réfléchie de la langue.

#### Contenu & démarche

##### LES NOUVEAUTES 2008

- Disparition des Ateliers d'étude de la langue.
- La discipline MAITRISE DU LANGAGE ET DE LA LANGUE FRANÇAISE redevient FRANÇAIS.
- 3 domaines sont retenus : Langage oral, Lecture-écriture, Etude de la langue française.
- Une progression annuelle détaillée du CE2 au CM2 est proposée.

- En 2007 :

**Nouveauté par rapport à 2002** : apparition **des Ateliers d'étude de la langue** qui doivent être régulièrement organisés dans chacun des champs disciplinaires, notamment dans celui consacré à la littérature afin de consolider l'acquisition des connaissances et leur mobilisation en contexte.

**Contenu de ces ateliers** : consolider la maîtrise de la lecture ; préparer une activité d'écriture.

⇒ Les **Ateliers de lecture** mis en place en 2002 se voient désormais cantonnés au domaine de la littérature.

- En 2002 :

L'accent est mis sur la fréquentation des élèves avec la littérature de jeunesse et **l'institution d'ateliers de lecture**. Plus encore qu'en 1995, il est affirmé que l'observation de la langue n'est pas une simple activité d'étiquetage coupée de l'écrit. De plus, cette observation doit se faire à n'importe quel moment (transversalité de la langue), ce qui oblige chaque domaine à la prendre en compte. Comme en cycle 2, la poésie n'apparaît plus comme une rubrique spécifique et se retrouve dans l'étude des textes littéraires.

## LANGAGE ORAL

- Réintroduction de la **récitation** : « *Un travail régulier de récitation (mémorisation et diction) est conduit sur des textes en prose et des poèmes* ». Les activités poétiques sont réduites à la récitation.

## LECTURE-ECRITURE

• **Lecture** : poursuite de l'apprentissage systématique (exercices quotidiens, non seulement en français, mais aussi dans le cadre de tous les enseignements).

• **Ecriture** : écriture manuscrite quotidienne (insistance sur le soin et la propreté des travaux écrits).

• **Littérature** : « *Chaque année, les élèves lisent intégralement des ouvrages appartenant aux classiques de l'enfance et à la bibliographie de littérature de jeunesse que le ministère de l'Éducation nationale publie régulièrement.* » : il n'y a plus d'obligation de lire au minimum deux ouvrages classiques et cinq livres contemporains (au CE2 : une œuvre longue, au CM1 : une œuvre par trimestre, au CM2 : au moins 5 œuvres). Les élèves ne sont plus incités à emprunter 1 livre par mois à la bibliothèque pour leur lecture personnelle.

• **Rédaction** : « *La rédaction de textes fait l'objet d'un apprentissage régulier et progressif : elle est une priorité du cycle des approfondissements.* ». La rédaction est détachée de l'étude de la langue française. Il s'agit d'« *apprendre à rédiger* » en « *respectant des consignes de composition et de rédaction.* »

- En 2007 :

## DIRE, LIRE, ECRIRE EN LITTÉRATURE

Un **horaire en légère baisse** (au profit de l'étude de la langue) qui entraîne une baisse du nombre d'œuvres complètes à étudier dans l'année ⇒ On passe de 10 œuvres à **5 œuvres de littérature de jeunesse + 2 classiques**, soit **7 ouvrages en tout +** incitation à ce que les élèves empruntent 1 livre par mois à la bibliothèque pour leur lecture personnelle.

## ÉTUDE DE LA LANGUE

L'étude la langue française (vocabulaire, grammaire, orthographe) à droit aux développements les plus détaillés, tant dans le texte présentant le programme que dans les tableaux de progressions par année.

• **Vocabulaire** : Tous les domaines d'enseignement doivent contribuer à son développement mais son acquisition doit faire l'objet de **séances spécifiques**.

Le tableau de progression par niveau indique les 4 types d'activités à mettre en œuvre au cours de ces séances : Acquisition du vocabulaire, maîtrise du sens des mots, les familles de mots, utilisation du dictionnaire (L'usage du dictionnaire, sous une forme papier ou numérique, est régulière.)

- En 2007 :

## LE VOCABULAIRE

### Reprise dans les programmes 2007 de la circulaire Vocabulaire

• L'acquisition du vocabulaire doit faire l'objet de **séances spécifiques** sous forme de **leçons de mots régulières** au cours desquelles on s'interroge sur un nombre réduit de mots ⇒ cerner précisément le sens propre et le sens figuré d'un mot, découvrir les composantes d'un mot, son étymologie et fixer sa forme orthographique.

• L'acquisition du vocabulaire doit se faire **dans tous les domaines d'apprentissage**.

• **Grammaire** : l'enseignement porte presque exclusivement sur la phrase simple : la phrase complexe n'est abordée qu'en CM2.

Principaux ajouts par rapport à 2007 :

- Repérage de la différence entre voix active et voix passive.

- Conjugaison des verbes des premier et deuxième groupes, d'*être* et *avoir* aux temps suivants de l'indicatif : plus-que-parfait, futur antérieur; au conditionnel présent ; au participe présent et passé.
- Conjugaison d'*aller, dire, faire, pouvoir, partir, prendre, venir, voir, vouloir* au conditionnel présent, à l'impératif, au participe présent et passé.
- Reconnaître et utiliser les degrés de l'adjectif et de l'adverbe (comparatif, superlatif).

- En 2007 :

#### ÉTUDE DE LA LANGUE (GRAMMAIRE)

##### Reprise dans les programmes 2007 de la circulaire Grammaire

- L'enseignement de la grammaire doit consister en **un apprentissage des règles de la langue française, des régularités et des exceptions**. Cet enseignement ne doit pas faire appel à **un métalangage spécialisé inutilement compliqué**.
- L'école doit travailler principalement **sur la phrase** + sur **quelques phénomènes portant sur le texte** : paragraphes, ponctuation, connecteurs temporels et spatiaux, connecteurs logiques, substituts pronominaux et nominaux, valeur des temps verbaux notamment imparfait et passé simple.

##### Démarche

Les élèves doivent acquérir des savoirs structurés, les mémoriser et les réinvestir. Pour cela, il s'agit de mettre en place des **leçons de grammaire spécifiques**, des **activités d'entraînement ritualisées**, courtes et fréquentes (à l'instar de celles de calcul mental) et des **Ateliers centrés sur la résolution d'un problème de langage** ⇒ **le document d'accompagnement à paraître en juin précisera ce point** + un réinvestissement dans les **activités d'écriture** et ce dans toutes les disciplines. L'étude de la langue requiert **la conception et la mise en œuvre d'une progression précise** qui sera précisée dans le document d'accompagnement.

- **Orthographe** : « **L'orthographe des mots les plus fréquents, notamment les mots invariables, ainsi que des mots fréquents avec accents, est mémorisée. L'apprentissage orthographique repose aussi sur l'application des règles d'orthographe ou régularités dans l'écriture des mots** » : il n'est plus fait référence à une démarche de découverte des régularités, mais à la mémorisation et à l'application des règles. La pratique régulière de la copie, de la dictée sous toutes ses formes est réaffirmée.

- En 2007 :

#### ORTHOGRAPHE

##### Démarche

**Découverte** pour repérer régularités et règles ; **formulation et mémorisation des règles** ; **entraînement régulier** et répété dans des activités d'écriture et des exercices notamment **de copie et de dictée** ⇒ les documents d'accompagnement présenteront en détail les différentes formes de dictées à mettre en place : dictée pour apprendre, dictée dirigée et expliquée, dictée préparée et dictée de contrôle.

Dans le tableau des connaissances, capacités et attitudes travaillées et attendues en fin de cycle 3 **sont désormais distinguées les connaissances ou capacités retenues pour le palier 2 du socle commun des connaissances et de compétences** et qui constituent **le cœur du programme**.